

Ouagadougou, le 02 SEPT 2016

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement a le plaisir d'informer tous les directeurs d'organes de la presse privée audiovisuelle, écrite et en ligne du Burkina Faso de l'ouverture des candidatures à la **subvention de l'Etat au titre de l'exercice 2016**. Les dossiers seront réceptionnés à la Direction Générale des Médias les jours et heures ouvrables du **05 au 26 septembre 2016 à 17h 30**.

La liste des éléments constitutifs du dossier est affichée au **Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement et au Centre de presse Norbert ZONGO** pour consultation. Elle peut être retirée à la **Direction Générale des Médias sise à Ouaga 2000**.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la Direction Générale des Médias (DGM) au **25 37 63 60**, au **25 37 63 66** ou :

- **70 23 17 16 (DG)**
- **78 12 47 27 (DDSM)**

Pour le Ministre et par délégation
Madame la Secrétaire Générale par intérim



Noëlie BAYALA/ZOUNGRANA